

H. PÉRENNÈS

GUINNANÉE

ET

NOELS POPULAIRES BRETONS

LA GUINNANÉE

« C'est une feste qu'on fait à Morlaix le dernier jour de l'an : et consiste en des présens de viande, que les Bourgeois font aux pauvres. L'ouverture en est toujours faite par ceux de l'Hôtel Dieu, auxquels on donne des habits grotesques; et qui commencent à demander les *guignannées* dès le 27, ou 28, de Décembre. Ils ont un Capitaine, deux Tambours, avec Officiers et Soldats, tous ajustez de manière différente, et à chaque porte qu'on leur donne, ils font des cris qui sont entendus de toute la ville. Le dernier soir de l'année, la Bourgeoisie se rend à la Maison de ville, qui est la plus belle de toute la Province. Les Syndic Juges Conseils, et Jurats, s'y trouvent : et on délibère avec eux de la route qu'on tiendra. La délibération finie, on sort dans l'ordre qui suit : Quatre Trompettes, précédées de quantité de flambeaux, marchent à la teste, pour avertir les habitants d'ouvrir leurs portes, et d'apprester leurs presens. Ensuite vont les Tambours et Fifres : et derrière eux, dix ou douze Crocheteurs que l'on charge des présens reçeus. Ces Crocheteurs sont couronnez de laurier, et de fleurs attachées avec des rubans de toutes couleurs. Les Syndic et Jurats les suivent, ayant devant eux les quatre Hérauts de la ville, et quelques jeunes Bourgeois députez pour recevoir les présens. Chacun en fait selon son pouvoir, et il n'y a personne qui s'en puisse dispenser. Aussi, ce ne sont qu'acclamations continuelles, puisqu'on en fait à chaque présent, qui est élevé fort haut par celuy qui le reçoit. Ces Messieurs sont suivis de violons, de hautbois, et de toute la jeunesse, à laquelle la plupart de la Noblesse ne dédaigne pas de se joindre : Ce qui fait un Cortège très nombreux. Tous ceux qui en sont

prennent des habits fort propres, et s'arment de grands bâtons. pour rompre les portes, s'il s'en trouvoit de fermées. On va d'abord chez M^r le Gouverneur, qui fait toujours des présens considérables : Comme un mouton gras dans un grand bassin, des chappons, perdrix, beccasses et autre gibier dans deux autres. Les Belles sont aux fenestres, avec leurs présens qu'elles descendent dans des paniers ou corbeilles fort propres. Ce sont toutes sortes de petits animaux en vie, ornez de rubans, comme, perdrix rouges, pigeons des plus beaux, tourterelles, lapins blancs et noirs, et enfin, ce qu'il y a de plus rare, des martres, des écureuils, des cochons d'Inde, des furets, etc. Ces présens ne sont pas comme les autres. Celles qui les font en favorisent qui elles veulent : et c'est à l'envy qui aura quelque chose de plus beau. La plupart de ceux qui les reçoivent, prennent cette occasion de donner les étrennes à celles qu'ils aiment, en mettant d'autres présens dans leurs corbeilles, avant qu'elles les retirent. Il n'y a point de moment plus commode pour cela ; et telle qui dans un autre temps se trouveroit offensée du moindre billet, reçoit ce jour là de son Amant toutes choses avec plaisir.

» Cette remarque est extraite, mot pour mot du *Mercur* Galland du mois de février 1683 (4).

Voici maintenant la description par M. Le Guen, de la même fête qu'il a vue dans son enfance à Landerneau :

« Assez longtemps à l'avance, les familles désireuses d'y faire participer leurs garçons de huit à dix ans, demandaient pour eux des boîtes à l'administration de l'hôpital : les boîtes étaient des tirelires en fer-blanc destinées à recueillir les aumônes. Le zèle des jeunes quêteurs était excité et récompensé par une collation qu'on leur donnait à l'hôpital, le soir de la quête avec grande abondance de gâteaux. Le dernier samedi de l'année, jour de la cérémonie, un cortège où figuraient les autorités municipales en costume officiel, ainsi que les administrateurs de l'hôpital et des notables en habits noirs, parcouraient la ville en quête. Des tambours ouvraient la marche; puis venaient deux chevaux portant des mannequins où l'on plaçait les dons consistant en comestibles, tandis que la monnaie était mise sur les plateaux d'argent des notables, ou dans les tirelires des enfants groupés à la suite du cortège. Il s'y trouvait aussi des pauvres de l'hôpital; à l'un d'eux était réservé un principal rôle. Travesti pour la circonstance en

(4) MENAGE, *Dictionnaire étymologique de la langue française, sub verbo Guignannée.*

ET NOËLS POPULAIRES BRETONS

33

une espèce de massier, il tenait à la main un bâton à l'extrémité duquel flottait une touffe de rubans de diverses couleurs. C'était lui qui donnait le signal de l'exclamation énigmatique, quand le cortège s'arrêtait pour recevoir les présents offerts. L'un des sergents de ville préposés au bon ordre élevait l'objet en l'air pour le montrer au public, les tambours exécutaient un roulement, et le massier, auquel la foule faisait chorus, s'écriait plusieurs fois : *Lanquinanné !* en agitant majestueusement son caducée (2) ».

A Saint-Pol-de-Léon, la guinnanée fut supprimée en 1881 par le maire de la commune.

Le mot guinnanée a eu diverses formes : *Aguilanneuf*, *Aguilanneu*, *Aguilanneuf*, *Anguinanno*, *Aguillané*, *Aguignané*, *Eguinané*, *Eguilas* dans le Perche, *Eguilables* dans le pays chartrain, *Eginètes* ou *Aguinètes* dans la Haute-Normandie, *Eghinat*, *Eginane*, etc., en Basse-Bretagne (3).

Quelle est donc l'origine de ce terme ?

Elle nous est fournie, semble-t-il, par M. Le Men, ancien archiviste départemental du Finistère. Cet auteur l'a trouvée dans une vieille poésie française du XVI^e siècle :

.....

 « C'est pourquoy sommes asseurez
 Que jamais ne refuserez
 Pour commencer l'an en bon heur,
 De nous donner par honneur
Acquit d'an neuf de bon cueur.

» L'*Acquit d'an neuf* était une sorte d'impôt volontaire que le riche payait aux pauvres, comme marque de réjouissances à l'approche du nouvel an qui allait encore une fois s'ouvrir pour lui, et dans cette acception, la seule qu'il puisse avoir, ce me semble, ce terme est synonyme d'*Etrennes* (4) ».

(2) *Bulletin de la Soc. académ. de Brest*, tome IV, p. 234.

(3) LE MEN, *Etudes historiques sur le Finistère*, p. 184.

(4) *Loc. cit.*, p. 183-184.



M. de la Villemarqué donne dans son *Barzaz-Breiz* ⁽⁵⁾ un chant breton recueilli à Spézet et qui a pour titre : *Troad ann Eginane* : la tournée des Étrennes. Les pauvres gens, dit cet auteur, « vont par bandes, le lendemain de Noël, de village en village, précédés par un vieux cheval, orné de rubans et de lauriers, pour chercher leurs étrennes. Ils les demandent dans un chant dont le thème ne varie guère, mais que les chanteurs modifient au gré de leur inspiration. Faisant halte devant chaque porte un peu riche, le chef de la troupe entreprend avec un des habitants de la maison une joyeuse lutte en vers, qui se termine toujours, après une longue résistance à son profit. »

Dans la région de Sainte-Tréphine (Côtes-du-Nord) les jours gras étaient marqués, avant la grande guerre, par le chant d'un *Eginane* très curieux.

Les chanteurs, appelés *ar volargerien*, allaient d'ordinaire deux par deux, de porte en porte, récolter des morceaux de lard qu'ils mettaient au bout d'un long bâton. L'un chantait les divers couplets, l'autre le refrain *Eginane*...

Depuis la guerre cette tournée originale de chanteurs ambulants a complètement cessé. Déjà avant 1914, ils ne recevaient plus guère de lard mais seulement quelques sous, et ils commençaient à se faire rares.

L'*Eginane* de Sainte-Tréphine est tout différent de celui du *Barzaz-Breiz*. Seuls les trois premiers couplets se ressemblent. Deux autres traits sont communs : celui du vent froid qui souffle, et de la ménagère qui s'en va au charnier un couteau à la main.

Pour ce qui est du texte, chaque paroisse de la région de Sainte-Tréphine, on pourrait même dire chaque chanteur a sa version, l'un déformant, l'autre redressant, ajustant ou retranchant,

(5) *Barzaz-Breiz*, p. 445-452.

ET NOËLS POPULAIRES BRETONS

35

Eginane de Sainte-Tréphine ⁽⁶⁾

In nomine Patris et Filii,
Doue da vinigo an ti.

Diskan.

Eginane ! Eginane !

ou bien :

Eginane ! Boe varlene !

Binio an ti hag ar c'hraou,
Hag an ed a zo er parkaou.

Heman zo eun ti bras hag uhel,
Hag a ve guelel euz a bell.

C'hoaz ve guelel a belloc'h bro,
Pa ne vel ar c'hoët tro var dro.

Heman a zo ti eun oc'h mad,
Med e bried hen tal ervad.

Med he bried hen tal ervad,
Kenkouls er ger vel er marc'had.

Molarge a zo chomet klanv,
N'ell ken na dibi na evan.

Eiz té tremenet aboë dec'h,
N'han euz bet nemet bara zec'h.

Ma deit an Eginannerien,
Da glask kik d'han d'ober souben ⁽⁷⁾.

(6) Communiqué par M. l'abbé Besco, recteur de Lanrivain (Côtes-du-Nord).

(7) Cette strophe et les deux qui précèdent ont leur équivalent dans le Finistère : Morlarjezik a zo kâm. — Tri deiz so ne d'eus bet tàm. — Dont a reio. — adarre — Morlarjezik da vale.

36

GUINNANÉE

Ma e ar morc'h lard var o zreit,
E da c'houl bevin e c'hemp deit.

Zavet-hu duman, koz vatez,
Dapout i botou d'ho mestrez.

'Tapo i vlad hag i c'houtel,
Dont da droc'ha kik d'ar charniel.

Emant duze e toull ar leur,
Faoutet an talen, toull ar zeul ⁽⁸⁾.

Emant duze e toull ar gleud,
Faoutet an talen, toull ar beg.

Emant duze dindan ar lec'h,
Ha hi bouchennet aboe dec'h.

'Ma 'r c'hreg i vont d'ar charnieren,
Da droc'ha kik d'ar gênerien.

Troc'het pellik dimeus ho torn,
Gant ãon da droc'han an askorn.

Kar an askorn pa ve troc'het,
Gant arc'hant na ve ket iac'het.

Ha ma troc'het d'imp eur pez braz.
E vo laket var veg ar vaz.

E vo laket var veg ar vaz,
D'hor profit d'imp hag enor d'ac'h.

(8) *Zeul* ou *seul*, c'est le rebord du sabot qui surmonte le talon. Il y a ici une contrefaçon littéraire : c'est le talon, en effet, qui peut s'user jusqu'à être percé, et le *seul* littéraire : c'est le talon, en effet, qui peut s'user jusqu'à être percé, et le *seul* qui, comme il arrive si souvent aux écoliers, peut être fendu. Un proverbe breton dit : *Laret d'ha soutiou rei plus d'am bejaou* : hâiez-vous de me faire place (Notes de M. l'abbé Besco).

ET NOËLS POPULAIRES BRETONS

37

'Vo laket var veg ar berchen,
'Vit ober enor d'e berc'hen.

Staget-hu ho kok hag ho kaz,
Losket ho ki bian da harzal.

Staget-hu ho kaz hag ho ki,
C'hei ar vorlarjerien n'ho ti.

'Ma'n avel divar Zin-Trifin,
Hag e toull an nor e ma ien ⁽⁹⁾.

E ma 'n'avel divar ar mor ⁽¹⁰⁾,
Hag e ma ien bout 'toul an nor.

NOËLS

Nous avons dit ailleurs ⁽¹¹⁾ que jadis, dans la Nuit des Morts, des chanteurs en tournée faisaient entendre de funèbres complaintes à travers les campagnes endormies.

C'est aussi par des chants que nos aïeux se plaisaient à offrir leurs vœux de bonne année.

A Kergrist-Moellou, dans la nuit du Nouvel An des groupes de jeunes gens de 16 à 18 ans parcouraient les divers quartiers de la paroisse, un bâton en main, et chantaient successivement dans les différentes fermes un Noël breton.

(9) Cette strophe ne se chante que dans quelques paroisses qui sont à l'ouest de Sainte-Tréphine, et pour lesquelles le vent de Sainte-Tréphine est alors le vent d'est, toujours piquant.

(10) Le vent de mer est ici le vent du nord.

(11) *Les Hymnes de la Fête des Morts en Basse-Bretagne*, 4, rue du Château, Brest, 1925.